# DU Contentieux médical (en elearning)

DROIT, ECONOMIE, GESTION

## Présentation

Dans un contexte de judiciarisation de la santé, les professionnels sont amenés à s'informer sur les risques engageant leurs responsabilités. Cette formation vous offrira une meilleure appréhension des différents aspects du contentieux médical.

***Ce diplôme est reconnu par l'Ordre National des Kinésithérapeutes***

**Référence formation (à rappeler dans toute correspondance) : DUB831**

**Responsable de l'enseignement :** Lydia Morlet-Haïdara, Directrice de l'Institut Droit et Santé

**Forme de l'enseignement :** en distanciel uniquement

Pour vous inscrire, déposez votre candidature sur C@nditOnLine

### OBJECTIFS

* Exposer les règles de résolution des litiges ainsi que les principes généraux du droit de la réparation, tout en dissociant bien les différentes natures de responsabilité encourues
* Savoir identifier les cas où le professionnel de santé est couvert par l'entité pour laquelle il travaille et ceux dans lesquels il peut être personnellement inquiété
* Découvrir les différentes sources de contentieux
* Confronter ses pratiques aux exigences légales, réglementaires et jurisprudentielles tout en renforçant sa connaissance des droits du patient.

### COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, l'apprenant est capable de :

* détenir une meilleure connaissance des règles du droit de la santé, du contentieux médical et des droits du patient
* faire évoluer ses pratiques afin de limiter les risques d'engagement de sa responsabilité
* suivre les différents aspects de la procédure engagée à son égard en cas de mise en œuvre de sa responsabilité

## Programme

### ORGANISATION

**Référence formation : DUB831**

**Volume horaire :** 105 heures

**Calendrier / Rythme :** Formation accessible en ligne à partir du 19/12/2025 - examen le 26/09/2026

**CONTENUS PÉDAGOGIQUES**

**Module 1 : Principes fondamentaux du contentieux médical** (temps estimé 35h)

* 1) La judiciarisation de la santé
* 2) Les grandes crises de santé publique
* 3) Les règles du procès
* 4) Les différentes natures de responsabilité
* 5) Classe virtuelle*

**Module 2 : Principes généraux du droit de la réparation** (temps estimé 14h)

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation**



Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 27 mai 2025

* 1) Les conditions de la responsabilité médicale
* 2) Les dommages réparables
* 3) Les dommages pris en charge par la solidarité nationale
* 4) Les dommages sériels
* 5) Initiation à la couverture assurantielle du risque médical
* 6) Le recours des tiers-payeurs
* 7) L'action de groupe

**Module 3 : Le contentieux médical de droit commun** (temps estimé 21h)

* 1) La loi du 4 mars 2002 et le besoin de réaffirmation d'une responsabilité pour faute en matière médicale
* 2) Responsabilité et manquement à l'obligation d'information
* 3) Responsabilité et consentement préalable à l'acte médical
* 4) Responsabilité et violation du secret médical
* 5) Le refus de soins
* 6) Responsabilité et personnes vulnérables
* 7) Classe virtuelle*

**Module 4 : Les contentieux médicaux spéciaux** (temps estimé 28h)

* 1) Le contentieux lié aux produits défectueux
* 2) Le contentieux lié aux infections nosocomiales
* 3) Le contentieux des préjudices liés à la naissance
* 4) Le contentieux des recherches biomédicales
* 5) Le contentieux des lois de bioéthique
* 6) Le contentieux des soins psychiatriques
* 7) Le contentieux lié aux données de santé
* 8) Le contentieux des préjudices liés aux vaccinations
* 9) Le contentieux résultant des dons du sang
* 10) Le contentieux des accidents du travail
* 11) Le contentieux de la fin de vie

**Module 5 : La mise en œuvre des responsabilités** (temps estimé 7h)

* 1) Mise en œuvre des responsabilités au sein de l'hôpital
* 2) Mise en œuvre des responsabilités au sein d'une clinique
* 3) Mise en œuvre des responsabilités au sein d'une équipe médicale
* 4) Mise en œuvre de la responsabilité en cabinet libéral
* 5) Classe virtuelle*

** 6 heures de classe virtuelle organisées sur 3 sessions dans l'année*

**MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT**

**Modalités enseignement :** intégralité des contenus accessible à partir de la plateforme Moodle.

Il s'agit de cours en format pdf, de cours scénarisés ou de petites vidéos.

Chaque module d'enseignement est complété par un QCM d'autoévaluation.

Par ailleurs, 3 classes virtuelles sont organisées sous forme de visio-conférences qui sont l'occasion d'échanges avec les apprenants à partir de la résolution de cas pratiques (c'est-à-dire de mises en situation).

Une séance de révision générale est également proposée en présentiel ou en distanciel au choix, avant l'examen. Il est également possible de poser des questions à l'équipe pédagogique tout au long de la formation.

**Équipe pédagogique :** L'équipe enseignante est principalement composée de Professeurs d'Université, de Maîtres de conférences, de Docteurs et de Doctorants de l'université Paris Cité et également d'enseignements-chercheurs d'autres Universités, tous spécialistes du droit de la santé.

**Ressources matérielles** : Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

* d'échanger des fichiers, des données
* de partager des ressources, des informations
* de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.



Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 27 mai 2025

**MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS**

Au cours de la formation, le stagiaire émarge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.

À l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

90,9 % des répondants au questionnaire ont déclaré être globalement satisfaits de la formation (année 22/23).

# Admission

* Professionnels de santé (médecins, infirmiers, sages-femmes, pharmaciens, kinésithérapeutes, chirurgiens-dentistes, etc)
* Juristes souhaitant se spécialiser en contentieux médical
* Toute personne jugée apte par l'équipe pédagogique

## PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire hormis les diplômes liés aux titres que doivent détenir les futurs inscrits (cf. personnes autorisées à s'inscrire dans la rubrique "Conditions d'admission").

## LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Des fiches pratiques sont à votre disposition sur la page http://www.reussir-en-universite.fr/index.html.

**Droits de scolarité :**
**FRAIS DE FORMATION* selon votre profil**

* Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle : **1500 €**
* Pour toute personne finançant seule sa formation : **1300 €**

**+**

**FRAIS DE DOSSIER* : 300 €** (à noter : si vous êtes inscrit(e) en Formation Initiale à Université Paris Cité pour l'année universitaire en cours, vous n'avez pas de frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CanditOnLine).

**Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

*Cliquez ici pour lire les Conditions Générales de vente / Outils de l'adulte en Formation Continue / Documents institutionnels / CGV hors VAE*

**Date de début de candidature :** 2 juin 2025

**Date de fin de candidature :** 15 déc. 2025

**Date de début de la formation :** 19 déc. 2025

# Et après ?

## POURSUITES D'ÉTUDES

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires.

## TAUX DE RÉUSSITE

60,6 %

sur l'année de diplomation 2021-2022 (nombre d'admis par rapport au nombre d'inscrits administratifs).

## DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

* Pour les avocats, les juristes : cette formation est à valoriser en vue de l'obtention d'une spécialisation en

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation**



Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 27 mai 2025

responsabilité médicale, dommage corporel ou droit de la santé.

* Pour les professionnels de santé : cette formation est à valoriser en vue de l'obtention du statut d'expert.

# Contacts

**Responsable(s) pédagogique(s)**

Lydia Morlet-Haïdara

**Secrétariat pédagogique**

DU Alias Bureau FC UFR Droit

du.deg@u-paris.fr

**Gestionnaire de formation continue**

Fatemehgol Abedi

fatemehgol.abedi@u-paris.fr

# En bref

**Composante(s)**

Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion

**Modalité(s) de formation**

- Formation continue

**Capacité d'accueil**

Minimum : 25 - Maximum : 80

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation**



Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 27 mai 2025